



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 22 SEPTEMBRE 2022

Liste des délibérations (article L. 2121-25 modifié du CGCT)

Le Conseil de la CCVA, légalement convoqué, s'est réuni au Siège de la Communauté de Communes à Grand-Aigueblanche en séance publique **LE 22 SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT DEUX A DIX-NEUF HEURES** sous la présidence de **Monsieur André POINTET**

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs

ARNAULT Jacqueline - BON Françoise - BRUNIER Thierry – COLLIARD Dominique – COLLOMB Daniel – DUNAND François – GERMANAZ Sylvie – GROGNIET Jean-Christophe - GROS Claudine – GUILLARD Paul – JAY Hélène - KALIAKOURAS Evelyne – MARTINOT Gabriel – MATHIS Marc - MIBORD Josiane – MORARD Ghislaine - MORIN Jean Yves – POINTET André – RELIER Annie – RICHIER Maryse – VORGER Jean-Michel

POUVOIRS : Mme BRUNOD Aurore à M. COLLIARD Dominique
M. GSELL Bernard à Mme MORARD Ghislaine
M. ROUX-MOLLARD Alain à Mme RICHIER Maryse

Secrétaire de séance : Mme Jacqueline ARNAULT

Nombre de conseillers :

En exercice : 24 Présents : 21 Votants : 24

Date de convocation : 15 septembre 2022

AFFAIRES GÉNÉRALES	
DE2022-85 : Projet de ressourcerie en Tarentaise	Approbation à l'unanimité
DE2022-86 : Entretien du secteur thermal	Approbation à l'unanimité

AFFAIRES FINANCIERES	
DE2022-87 : Service unifié enfance jeunesse : signature de la Convention Territoriale Globale	Approbation à l'unanimité
DE2022-88 : Décision modificative n° 2 – Budget Principal	Approbation à l'unanimité
DE2022-88 b : Subvention association Foyer Logement	Approbation à la majorité
DE2022-89 : Décision modificative n° 1 – Centre Aquatique	Approbation à l'unanimité
DE2022-90 : Transfert immobilisations du Budget Principal au budget annexe Salubrité	Approbation à l'unanimité
DE2022-91 : Répartition libre du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) 2022 sur le territoire des Vallées d'Aigueblanche	Approbation à l'unanimité
DE2022-92 : Subvention Bike & Run	Approbation à l'unanimité
GESTION DU PERSONNEL	
DE2022-93 : Création de poste suite au recrutement d'un adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe au Centre Aquatique du Morel	Approbation à l'unanimité
AFFAIRES FONCIERES	
DE2022-94 : Cession de terrains lieudit « La Thuile » Valmorel au profit de la SAS MIAL en vue d'y construire une résidence de tourisme – Avenant à la délibération du 6 février 2020, à la décision du 25 mai 2020 et à la délibération du 18 mars 2021	Approbation à l'unanimité